

ENQUETE

IA, cybersécurité : où en sont les TPE - PME ?

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- Plus de la moitié des dirigeants (53 %) déclarent avoir déjà utilisé une technologie d'IA au sein de leur entreprise. Et 11 % d'entre eux projettent de le faire prochainement.
- Les chefs d'entreprise ayant mis à profit l'IA l'ont fait principalement pour de la création de contenus (78 %). L'IA a ensuite été utilisée pour analyser les données de manière à aider à la prise de décision (22 %), automatiser les tâches administratives (20 %) et personnaliser les recommandations pour les clients (17 %).
- Les dirigeants sondés signalent que les principaux aspects positifs de l'utilisation de l'IA dans l'entreprise sont : le gain de temps (77 %), le développement de nouvelles pratiques (43 %), une amélioration de la performance (33 %) et la réduction des coûts (17 %). Seuls 17 % des dirigeants de TPE-PME ayant utilisé l'IA n'ont perçu aucun aspect positif.
- A l'inverse, quatre chefs d'entreprise sur dix (41 %) affirment avoir rencontré des difficultés dans l'utilisation de l'IA, principalement dans la compréhension de son fonctionnement.

CYBERSECURITE

- Un quart des sondés (23 %) ont subi au moins une cyberattaque au cours des douze derniers mois, et pour 6 % d'entre eux, l'attaque a eu un impact sur l'entreprise.
- Les dirigeants ont conscience de l'importance de se protéger contre les cyberattaques puisque 95 % d'entre eux ont mis en place au moins un dispositif de sécurité. Les mots de passe sont la solution la plus courante (79 %), devant les sauvegardes (78 %), les antivirus (76 %) et les pare-feux (66 %).
- La directive européenne NIS 2, qui vise à renforcer le niveau de cybersécurité des entreprises notamment, doit être transposée au plus tard le 14 octobre 2024 en droit interne. Pourtant, seuls 11 % des entrepreneurs interrogés disent avoir entendu parler de cette directive (22 % pour les entreprises de 50 salariés ou plus, qui sont davantage concernées par les obligations).

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- Utilisation de technologies d'IA dans l'entreprise (ex : Chat GPT, Mistral AI, Dall-e) :



53 %

des dirigeants interrogés déclarent avoir utilisé au moins une fois des technologies d'IA dans leur entreprise et 11 % projettent de le faire prochainement.

- Pratiques d'IA mises en place dans l'entreprise :



Création de contenus

78 %



Analyse de données pour la prise de décision

22 %



Automatisation des tâches administratives

20 %



Personnalisation des recommandations pour les clients

17 %



Autres pratiques

6 %

Note : les dirigeants pouvaient choisir plusieurs réponses.

Lecture : 78 % des dirigeants interrogés ayant déjà utilisé de l'IA dans leur entreprise l'ont fait pour de la création de contenus.

- Avantages de l'utilisation de l'IA dans l'entreprise :



Un gain de temps

77 %



Le développement de nouvelles pratiques

43 %



Une amélioration de la performance

33 %



Une réduction des coûts

17 %

Autres réponses : une meilleure prise de décision (12 %) ; une amélioration de la satisfaction client (11 %), pas d'aspect positif perçu (11 %).

Note : les dirigeants pouvaient choisir plusieurs réponses.

Lecture : 17 % des dirigeants interrogés ayant déjà utilisé de l'IA dans leur entreprise déclarent que cela leur a permis de réduire leurs coûts.

- Difficultés dans l'utilisation de l'IA :



41 %

41 % des chefs d'entreprise interrogés ont rencontré des difficultés dans l'utilisation de l'IA, principalement dans la compréhension de son fonctionnement.

CYBERSECURITE

- **Cyberattaques subies par l'entreprise :**



23 %

Un quart des dirigeants interrogés (23 %) ont subi au moins une cyberattaque au cours des douze derniers mois, et pour 6 %, d'entre eux, l'attaque a eu un impact sur l'entreprise.

- **Mise en place de dispositifs de cybersécurité**



95 %

95 % des dirigeants interrogés ont mis en place au moins un dispositif de cybersécurité dans leur entreprise.

Mots de passe (79 %), sauvegardes (78 %), antivirus (76 %), pare-feux (66 %).

- **Connaissance de la directive NIS 2 :**



11 %

- ▶ **Entreprises de 50 salariés ou plus : 22 %**

11 % des sondés affirment avoir entendu parler de la directive NIS 2 et de sa transposition dans le droit national (22 % pour les dirigeants d'entreprises de 50 salariés ou plus).

METHODOLOGIE



Étude basée sur 1 612 réponses de dirigeants de TPE - PME.

Les résultats de cette enquête sont définis sur la base de réponses volontaires. Un redressement des résultats par secteurs a été réalisé.



L'échantillon a été interrogé via l'envoi d'un questionnaire en ligne auprès des adhérents de la CPME.



L'enquête s'est déroulée du 20 juin au 12 juillet 2024.